

Foyer de Vie

Plateau de Cazelles
BP 5
11390 CUXAC-CABARDES
☎ 04.68.26.62.45
☎ 04.68.26.60.65
e-mail : foyer.occ@wanadoo.fr

Cuxac-Cabardès, le 20 novembre 2019

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du lundi 23 septembre 2019

Membres Présents : M. Gilles ABESCAT – M. Denis BAUDUIN – Mme Madeleine FARELLA - Mme Nicole LESAGE – Mme Christine PRETTO - Mme Elisabeth RUIS - M. Anthony VIDAL

Personne invitée : Mme Cécile PONS

Personnes excusées : Mme Isabelle VIAL (A.T.D.I) et M. Robert ESPANOL, son suppléant

Autres Personnes : M. Luc MAUBISSON, Directeur - Mme M-Claude DUFFAU, Secrétaire

Ordre du jour de la réunion :

- ↪ Approbation du relevé de conclusions du CVS du 28/03/2019.
- ↪ Prix des services :
 - Prix de journée 2019.
- ↪ Organisation intérieure et vie quotidienne :
 - Site internet.
 - Nouvelle organisation des goûters.
- ↪ Services spécifiques :
 - SNOEZELEN : réponse de l'ARS.
 - Projet de création SAJ / SAFS.
- ↪ Les activités / les animations :
 - Point sur les activités, les animations, les séjours de l'été.
- ↪ Projet de travaux et d'équipements :
 - Travaux Ad'AP.
 - Chalet.
 - Appartement du village.
- ↪ Suivi des demandes formulées au dernier CVS par les membres représentant les personnes accueillies.
- ↪ Question des membres représentant les personnes accueillies.
- ↪ Informations diverses.

La séance est ouverte à 15h15, par M. Denis BAUDUIN, Président du C.V.S.

Approbation du relevé de conclusion du C.V.S. du 28 mars 2019 :

Le directeur sollicite les membres du C.V.S. pour savoir s'ils ont des remarques à formuler à l'égard du relevé de conclusions du C.V.S. du 28 mars 2019.

Celui-ci n'appelant aucune observation, il est donc approuvé à l'unanimité.

Le directeur précise, qu'après chaque réunion du C.V.S., le relevé est systématiquement envoyé à toutes les familles et à tous les représentants légaux.

Prix des services :

- Prix de journée 2019.

Le directeur rappelle ce qu'est « le prix de journée » : c'est le montant que coûte, par jour, un résident pris en charge au Foyer de Vie.

Pour 2019, le prix de journée applicable à notre établissement s'élève à 154.50 Euros.

En 2018, il s'élevait à 150.67 Euros, soit une augmentation de 2.54 %.

Organisation intérieure et vie quotidienne :

- Site internet.

Comme annoncé au cours du dernier C.V.S., le site internet du Foyer de Vie est en ligne. Rappel du lien d'accès : foyerdevie-aude.fr

Un courrier va maintenant être envoyé directement à l'ensemble des familles et des représentants légaux afin de les inviter à devenir « membres ». Cela leur octroiera l'accès à un espace privatif sur lequel seront déposés des contenus protégés, réservés et communs à l'ensemble des membres (exemple : compte-rendu CVS, autres documents...). Le courrier détaillera les modalités à suivre afin que leur compte soit validé.

- Nouvelle organisation des collations.

Depuis le mois de juillet, il est instauré une nouvelle formule de mise à disposition des collations des résidents.

Deux objectifs sont à l'initiative de ce changement :

- Ouvrir le goûter sur d'autres lieux que le forum de manière à le désengorger, éviter la cohue, les bousculades.
- Changer les habitudes liées aux goûters personnels, souvent trop riches en calories.

Pour ce faire, le nouveau dispositif se décline de la manière suivante :

- Les lieux de distribution sont diversifiés : forum, ateliers...
- 3 jours sur 7, les goûters, équilibrés et variés (alternance laitages, fruits, gâteaux, ...), sont fournis par l'établissement pour tous les résidents.

Les 4 autres jours (week-end, jour de studio, vendredi), les goûters sont personnels, sauf, bien-entendu, pour les résidents qui souhaitent continuer à prendre ceux de l'établissement.

Un bilan de cette organisation a été fait auprès des résidents qui, quasi unanimement, se disent satisfaits. Ils relèvent le côté agréable de prendre la collation à l'atelier. De plus, la diminution des goûters, précédemment à leur charge, leur permet de faire des économies et réaliser d'autres achats.

Services spécifiques :

- SNOEZELEN ou espace « Zen Attitude », (dénomination proposée par les résidents du fait qu'elle soit plus facile à prononcer et à retenir).

Malgré l'intérêt qu'a suscité notre candidature, l'ARS nous a informés que le projet « SNOEZELEN », que nous lui avons soumis pour bénéficier d'un financement, n'a pas été retenu. (144 projets reçus : 24 retenus).

L'initiative de créer cet espace est tout de même maintenue : il est inscrit dans les travaux de 2020 ainsi que la pièce balnéo. La formation des personnels sera programmée dans le plan 2020. Pour le matériel, les choix seront ajustés avec la formatrice.

- Projet de création S.A.J. / S.A.F.S.

Afin de diversifier ses modes de prise en charge en les adaptant au mieux à l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap psychique et mental, la direction du Foyer de Vie a déposé, auprès du Conseil Départemental, un projet de création d'un Service d'Accueil de Jour (S.A.J.) et d'un Service d'Accueil Familial Spécialisé (S.A.F.S.).

- Le S.A.J. reposerait sur la création de 12 places d'accueil de jour en demi-internat fonctionnant sur les jours ouvrables, l'entourage familial pouvant accueillir les personnes concernées le reste du temps.
- Le S.A.F.S. proposerait la création de 6 places pour les usagers du S.A.J. qui auraient besoin d'un hébergement.

Cela impliquerait la création d'un nouveau site qui se situerait sur un terrain communal, à environ 300 mètres du Foyer de Vie, de l'autre côté de la Départementale Carcassonne / Mazamet.

Le directeur se rendra prochainement au Conseil Départemental pour obtenir une réponse sur la faisabilité ou non de ce projet.

Les activités / les animations :

- Point sur les activités, les animations.

Depuis le dernier C.V.S., plusieurs sorties ou activités, dont certaines en lien avec les demandes formulées par les résidents au cours des précédentes réunions, ont été organisées :

En Avril

- Initiation au golf : 5 séances organisées par le Conseil Départemental.
- Sorties au théâtre : les représentations sont généralement à l'initiative d'une association culturelle intercommunale « L'Eau Vive ».
- Visite du musée des arts et des métiers.
- Plusieurs sorties cinéma.

En Mai

- Sorties cinémas également.
- Visite aux anciens résidents accueillis maintenant à l'E.H.P.A.D. IENA à Carcassonne : en plus, les résidents du Foyer de Vie ont effectué une animation chants.
- Exposition des créations des résidents aux Martyrs.
- Loto au foyer.
- Sortie à la cafétéria.

En Juin

- Passerelle de Mazamet.
- Préparation fête de l'été.

En Juillet / Août

- Karting : les résidents ont été enchantés, à refaire.
- Visite du musée du tissu à Labastide Rouairoux : pour les résidents de l'activité couture.
- Tour de France à Limoux.
- Animation chants à la maison de retraite de Belpech.
- Des soirées grillades au foyer.
- Des sorties cinéma.
- Pêche à la truite à la pisciculture de Loudot avec truites consommées sur place.
- Concert à Villardonnell.
- Gouffre de Cabrespine avec pique-nique.
- Exposition à Cuxac-Cabardès dans le cadre de la fête locale.
- Feu d'artifice à Cuxac-Cabardès.
- Trois séjours de 4 jours : Comus du 29 juillet au 1 août / Valrance du 12 au 15 août / Les Angles du 5 au 8 août : nouveau lieu.

En Septembre :

- Sortie spéléo avec le Conseil Départemental.
- Deux séjours mer au Camping les Ayguades à Gruissan. Du 17 au 20 septembre et du 24 au 27 septembre.

Activité réalisée dans le cadre d'un projet individuel :

- En juillet, un résident a effectué son baptême de l'air en hélicoptère.
- Journée portes-ouvertes.

Le 4 juillet 2019, le Foyer de Vie a organisé une journée portes-ouvertes destinée aux I.M.E. De nombreux établissements (Toulouse - Perpignan - Pépieux - Carcassonne - Narbonne) ont honoré notre invitation et la journée s'est très bien déroulée.

La rencontre avait été préparée en amont : exposition sur l'environnement de Cuxac, présentation des activités, la visite du Foyer, repas pris en commun. Les résidents ont été très impliqués. Ils se sont chargés de l'accueil des personnes et les ont accompagnées tout le long de la journée. Le directeur a eu des échos favorables concernant cette initiative ainsi que des félicitations.

Projet de travaux et d'équipements :

- Travaux Ad'AP.

Les travaux Ad'AP consistent à la mise en adéquation des locaux avec la mobilité réduite (obligation par rapport à la loi). Ils débuteront en janvier 2020 et s'étendront sur toute l'année.

Le directeur annonce qu'il va profiter du chantier pour rajouter d'autres travaux :

- la réorganisation du salon fumeur,
- la création de l'espace Snoezelen,
- une ouverture vers le patio depuis le couloir de l'infirmerie et le réaménagement total du patio,
- la climatisation des ateliers,
- le remplacement de nombreuses menuiseries,
- la remise en service des éclairages extérieurs défaillants,
- la réfection de toutes les salles de bains des studios vu leur état d'ancienneté, de vétusté. A cet effet, deux salles de bains ont fait l'objet de travaux anticipés durant les vacances d'août afin de devenir les « salles de bains pilotes ». Elles sont maintenant opérationnelles et fonctionnelles : douche à l'italienne + wc suspendu, revêtement adapté sur les sols et les murs. Les 38 restantes seront donc refaites en 2020, sur le même modèle.

- Le chalet.

Son installation est terminée. Il a été implanté dans le champ situé à côté de la serre. Il est agrémenté d'une terrasse.

Le directeur saisit l'opportunité d'inviter tous les membres du C.V.S. à le visiter à l'issue de la réunion, et, à cette occasion, de profiter de la terrasse pour y prendre la collation en commun. En s'y rendant, un crochet sera effectué afin de découvrir une des deux salles de bains refaites.

- Appartement du village.

L'appartement du village a fait l'objet de travaux de rafraîchissement. Les frais relatifs à la réfection sont assurés conjointement par la mairie, propriétaire des lieux, et le Foyer de Vie, locataire.

- Remplacement de l'ascenseur.

L'ascenseur a été remplacé dans son intégralité, à la charge du bailleur, l'Habitat Audois.

- Remplacement de tous les rideaux des chambres.

Tous les rideaux ont été remplacés.

Suivi des demandes formulées au dernier CVS par les membres représentant les personnes accueillies.

- C.V.S. du 03 décembre 2018

Objets	CVS 03 DECEMBRE 2018
Faire une sortie au karting.	Réalisé cet été.

- C.V.S. du 28 mars 2019

Objets	C.V.S du 28 MARS 2019
Serait-il possible de faire un loto au foyer avec des lots importants ?	Réalisé. Sera d'ailleurs reconduit cet hiver, sur un jour férié.
Quand est-ce que l'on change les fauteuils de la salle TV ?	Demande bien prise en compte. Elle sera intégrée au Plan Pluriannuel d'Investissement (P.P.I.).
Les résidents souhaiteraient que tous aient un porte-manteau dans le studio.	Cette demande sera revue à l'issue de tous les travaux programmés en 2020. L'endroit le mieux adapté pour fixer la patère sera défini. L'achat se fera à la charge de l'établissement.
Ils souhaiteraient faire des goûters d'anniversaire à l'extérieur, côté boulodrome et, s'il pleut, au forum + s'offrir des cadeaux entre résidents.	A la suite de cette demande, il avait été décidé que dorénavant, pour souligner le caractère particulier des personnes qui fêtent des dizaines, une petite fête serait organisée pour les honorer. C'est chose faite et à poursuivre.
Les représentants des personnes accueillies trouvent le règlement intérieur du CVS trop compliqué.	Ce type de document, dans sa forme actuelle, n'est pas accessible à tous. Dans le cadre de sa formation, la C.S.E. nous précise, qu'à l'école, cette problématique a été travaillée. Il lui a été indiqué la piste d'un guide type « falc » (facile à lire et à comprendre) que nous avons commandé, actuellement en attente de réception.
Cabane non-fumeur : où en est le projet ?	La priorité a été donnée au chalet. Maintenant qu'il est terminé, il faut se remobiliser sur la cabane non-fumeur.

Questions des membres représentant les personnes accueillies.

- C.V.S. du 23 septembre 2019

Objets	C.V.S du 23 SEPTEMBRE 2019
Les Résidents demandent que, l'été prochain, les studios soient équipés de ventilateurs.	Effectivement, c'est compréhensible, d'autant qu'il est impossible d'équiper chaque studio d'un climatiseur individuel. Cette demande est donc accordée mais l'achat est à prévoir dans le budget de la personne qui en deviendra propriétaire. Attention à vérifier qu'ils soient aux normes requises. Le directeur en profite pour préciser que dans le cadre des travaux, le rajout de 4 prises murales va être effectué dans chaque chambre, en plus des existantes. Dès lors, les blocs prises seront tous supprimés et ne seront plus autorisés.

Les Résidents voudraient participer au feu d'artifice de Carcassonne (ou autres).	C'est une demande qui revient régulièrement. Il n'y a pas d'objection à participer aux feux d'artifice des villages des alentours (Cuxac – Saissac – Fontiers). Pour Carcassonne, c'est trop compliqué par rapport à la circulation ; par contre, il est visible depuis certains points dominants situés aux abords de la départementale descendant sur Carcassonne. Ce peut être une possibilité.
Ils souhaiteraient avoir une friteuse électrique à l'appartement.	Pour des questions de sécurité, pour des questions d'équilibre alimentaire, pour des questions d'hygiène, cette demande est refusée.
Ils souhaiteraient une dalle en béton à côté du boulodrome pour mettre tables et chaises.	Pour le moment, priorité aux gros travaux. Ensuite, l'équipe pourra formuler son avis, et dans la positive, un chiffrage auprès de notre maçon sera effectué. Précision : dans le cadre des travaux, la sortie du forum vers le boulodrome va être adaptée.
Ils souhaiteraient que la petite tv puisse être remise au petit salon.	Encore une fois, on attend que les travaux du salon fumeur soient effectués. Ensuite, on réfléchira à l'affectation du petit salon TV car d'autres pistes sont en cours de réflexion : pièce à musique ? à lecture ? ou à TV ?
Ils souhaiteraient la construction d'une piscine côté boulodrome.	La réponse est négative. Il est rappelé l'opportunité d'avoir, sur le village même, une piscine couverte. S'y rendre, conforte l'intégration des résidents sur le village.
Ils souhaiteraient que l'atelier bricolage reprenne avec l'achat de nouveau matériel.	Le projet de remettre en place cet atelier est actuellement travaillé. Dès sa finalisation, il sera présenté en réunion éducative. Mais, avant de le valider, il faudra trouver des solutions pour que le matériel ne disparaisse pas.

Informations diverses.

- Contrat d'apprentissage.

Le directeur explique, qu'après un an passé au sein de l'établissement en qualité d'emploi civique, M. Cyril HERNANDEZ a émis le désir de devenir moniteur éducateur. Au regard de ces capacités, de ses qualités et du sérieux dont il a fait preuve durant la mission qui lui avait été confiée, et pour l'aider dans son projet professionnel, l'idée a germé de le recruter en qualité d'apprenti. Le C.F.A. ayant validé sa candidature et M. HERNANDEZ ayant réussi avec succès son admission à l'école, le projet a été concrétisé. Pendant trois ans, il alternera une phase de cours à Perpignan et d'apprentissage au Foyer de Vie.

- Linge des résidents.

A plusieurs reprises, le personnel de la lingerie a constaté, principalement au retour des week-ends, qu'il leur parvenait du linge dont le propriétaire n'était pas identifié. Ceci posant donc des difficultés d'attribution. Par conséquent, il est demandé aux familles, dans ces cas-là, de bien mettre ce linge à part de celui déjà marqué et de prévenir les éducateurs au retour de la sortie.

- Date du prochain C.V.S.

Le prochain C.V.S. aura lieu le lundi 9 décembre 2019, à 15h00.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la levée de séance à 16h30.

Le Président
Denis BAUDUIN

Le Président Suppléant
Gilles ABESCAT